

A&T' MISSIONS Services

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 425 chemin des vignes, 04180 VILLENEUVE
847 818 168 RCS MANOSQUE**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1er MAI 2026**

Le 1er mai 2026,
A 9h30,

Monsieur Assane THIAM,

agissant en qualité d'associé unique et Président de la société A&T' MISSIONS Services sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Monsieur Assane THIAM décide de transférer le siège social du 425 chemin des vignes, 04180 VILLENEUVE au 3 Chemin de l'Usine 04180 VILLENEUVE, et ce à compter du 1er mai 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

Suppression de la dernière ligne « il peut être transférer en tout endroit par décision de l'associé unique »

Et de créer un article

3.1 - Siège

"Le siège social est fixé : 3 Chemin de l'Usine 04180 VILLENEUVE.
Il peut être transférer en tout endroit par décision de l'associé unique »

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Monsieur Assane THIAM, Associé Unique, décide de modifier l'objet social et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

3 - Objet

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
À titre principal : Toutes prestations de nettoyage, de propreté et d'entretien de tous types de locaux;
toutes activités d'entretien d'espaces verts, jardinage et aménagements extérieurs associés.

A.T

À titre complémentaire : Les métiers de l'accueil (entreprise, hôtellerie, VIP, expositions), la conciergerie, la gestion d'espaces de coworking, ainsi que les prestations de conseil et de services aux entreprises et particuliers

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Assane THIAM aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Assane THIAM
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.